

5.1

Sybille Große

Normalisation de la langue et critique de la langue en français

Traduction: Jean Rousseau, Johannes Funk, Sybille Große et Verena Weiland

Abstract. Bien que le concept de *critique de normes linguistiques* en soi ne soit pas ancré dans la tradition scientifique, les normes linguistiques sont discutées en France – sous un angle linguistique profane ainsi que scientifique et philologique – dans un objectif puriste et prescriptif. Ceci implique un jugement négatif sur beaucoup de variantes de l’usage de la langue (française). L’article expose la discussion des normes linguistiques depuis le 17^e siècle : tandis qu’au début du siècle le bon usage est le concept dominant le discours, c’est la question d’une application appropriée des idées politiques et sociales à travers la langue qui est au centre de l’intérêt à partir du 18^e siècle et pendant la Révolution française avec le débat sur l’abus des mots. Au cours du 19^e siècle, l’accès à la langue écrite s’est élargi grâce à l’alphabétisation systématique. En même temps, le décalage entre les exigences de la norme et la réalité linguistique se manifeste (*crise du français*). La discussion sur les normes linguistiques au 20^e siècle tourne en premier lieu autour de l’orthographe, du lexique (néologismes et anglicismes), de la morphosyntaxe (comme par ex. l’emploi du subjonctif) ainsi que de la phonologie (discussion sur les formes utiles et inutiles de la liaison.)

Keywords

discussion des normes linguistiques, bon usage, Révolution Française, abus des mots, crise du français

Présentation générale

Le concept de *Sprachnormenkritik*, introduit par la germanistique, n’existe pas dans la tradition de la linguistique française. Toutefois, le débat autour des normes linguistiques et l’attitude linguistique descriptive, prescriptive ou puriste a joué et joue toujours un rôle important en France. La société y porte un grand intérêt.

Le débat autour des normes qui se situe dans le cadre des différentes traditions discursives et qui concerne les différents niveaux linguistiques (mettant l’accent sur la morphologie, la syntaxe et l’orthographe) est accompagné en France par la discussion sur le bon usage.

Le concept du *bon usage* domine jusqu'au 21^e siècle le débat autour de la norme linguistique en France et dans la Francophonie. Les grammaires et les dictionnaires du français constituent un point de référence important pour la langue standard, mais ne traduisent pas le débat autour de la norme linguistique elle-même. La forme la plus typique du débat portant sur la norme linguistique se trouve dans les *Remarques* qui discutent les normes linguistiques d'une manière récréative, sans recourir à une terminologie linguistique et en se tournant vers la langue standard. Leur point de départ est toujours un usage douteux. Les *Remarques*, pratiquées par les lettrés du 17^e et 18^e siècle, font place par la suite aux *Chroniques de Langue*.

Bien que l'*Académie française* ait beaucoup de prestige comme institution de normalisation, elle n'intervient pas d'ordinaire dans le débat autour de la norme même.

Le débat touchant la norme linguistique va en France de l'évaluation de différentes variantes d'usage jusqu'à la création de stéréotypes tels que à → *la clarté* de la langue française qui reprend l'idée de la clarté intellectuelle ainsi que de la clarté de l'expression linguistique (richesse du vocabulaire, ordre naturel des mots). Il faut l'aborder dans le contexte du mythe ou de l'*imaginaire linguistique*.

Dans une perspective historique

Avec la pénétration du français dans la majorité des traditions discursives au 16^e siècle, le débat autour de la norme linguistique (par ex. Henri Estienne *Devx Dialogves Du nouueau langage François, italianisé, & autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps* [1578]) atteint son premier apogée. Deux domaines de la discussion sont importants : l'élaboration et l'enrichissement de la langue française et de son inventaire lexical par des emprunts aux autres langues et des terminologies (du latin par exemple) comme le débat sur la graphie du français (principe phonologique contre principe étymologique).

Au 17^e siècle, la discussion sur les questions en rapport avec la langue et la norme s'étend à la plupart des cercles des savants (culture des cercles privés et des salons). Toutefois, la discussion sur le standard et sur le bon usage (distingué du mauvais usage) comme norme du français, proclamé par Claude Favre de Vaugelas dans ses *Remarques sur la Langue Française* (1647) va de pair avec des limitations de moyens expressifs

(Klare 1999) (le refus des variantes populaires et régionales par exemple). La discussion sur les variantes est liée dans les *Remarques* à une gradation de l'acceptation normative ; parfois elle se résume dans des formules *il faut dire/écrire/prononcer/mettre* ou *on ne dira pas/point*.

L'attribution très différenciée des entités par rapport à la norme parlée (*la cour*) et à la norme écrite (*les bons auteurs*) est l'aspect le plus extraordinaire du concept de Vaugelas. Des variantes diaphasiques et diastratiques sont dévalorisées systématiquement par la classification du *bon usage* comme standard.

Pendant la Révolution il y a dans quelques domaines une transformation radicale des stratégies linguistiques (dans les titres – la réduction à *citoyen/citoyenne*) et une intensification du débat autour des normes linguistiques et de l'adéquation entre les mots et les choses. La discussion sur la réalisation linguistique adéquate des idées politiques et sociales atteint son apogée tout au long du 18^e siècle dans le débat autour de *l'abus des mots*.

L'alphabétisation systématique élargit considérablement l'accès à la langue écrite dans la communauté linguistique française. Pour cette raison le nombre de publications d'œuvres qui visent à transmettre l'usage et discutent la norme standard augmente. En même temps, la divergence entre l'exigence de la norme et la réalité linguistique devient de plus en plus évidente. On parle de la *Crise du français* (1^{re} période 1860–1870, 2^e période 1920–1930). Les linguistes comme les profanes participent au débat autour de la *Crise du français* (comme par exemple Henri Frei et sa *Grammaire des fautes* 1929).

Les *Chroniques de langue* diffusées pendant les années 20 et 60 du 20^e siècle notamment dans les journaux et émissions de radio et produites souvent par des linguistes français (Marcel Cohen; Robert Le Bidois), sont une expression très particulière du débat autour de la norme linguistique.

À l'heure actuelle

L'orthographe, le lexique (néologismes, anglicismes), la morphosyntaxe (p. ex. l'emploi du *subjonctif*) et la phonologie (la discussion sur les liaisons obligatoires et inutiles) sont les aspects principaux du débat autour de la norme au 20^e siècle. Les sujets de discussion sont motivés parfois par des aspects de la structure de langue, par des faits sociaux, politiques et idéologiques. La discussion sur l'orthographe du français est due au fait qu'on n'a pas adapté la graphie au changement linguistique, la féminisation des noms de métiers est favorisée par la discussion et la recherche sur le genre comme par le débat autour du langage *politiquement correct*. Toutefois, le débat public autour des néologismes comme de l'intégration en français de lexèmes anglais est dominé par la peur du *déclin de la langue française* ainsi que par celle de la perte de *la clarté*.

Dans les domaines du lexique et de la pragmatique, le débat autour de la norme linguistique est dominé par la discussion sur les lois linguistiques (*Loi Bas-Lauriol 1975; Loi Toubon 1994*).

En ce qui concerne la participation des linguistes français au débat autour de la norme linguistique dans les dernières décennies, il faut souligner la visée rétrospective avec laquelle ils ne font que commenter les divers débats populaires ou menés par des profanes. Pourtant, ils n'encouragent que rarement ces discussions.

Fonction du concept pour les réflexions linguistiques

Les normes linguistiques sont en France discutées des siècles durant dans une perspective profane, philosophique et linguistique avec une attitude puriste et prescriptive. Cela implique souvent une dévaluation de plusieurs variantes de l'usage linguistique. L'idéalisation du → *bon usage* au 17^e siècle comme base de la prescription, la représentation insuffisante des différences entre la langue écrite et la langue parlée et l'absence de perception du changement linguistique expliquent cette attitude prescriptive du débat autour de la norme linguistique.

Sources bibliographiques

- Ayres-Bennett, Wendy/Sejjido, Magali (2011) : Remarques et observations sur la langue française : Histoire et évolution d'un genre, Paris : Classiques Garnier.
- Bédard, Édith/Maurais, Jacques (Éd.) (1983) : La norme linguistique. Québec : Conseil de la langue française.
- Caron, Philippe (Éd.) (2004) : Les remarqueurs. Sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours. Rennes : La licorne.
- Klare, Johannes (1999) : Sprachpolitik und Sprachpflege in Frankreich – gestern und heute. Dans : Jürgen Scharnhorst (Éd.) : Sprachkultur und Sprachgeschichte. Herausbildung und Förderung von Sprachbewußtsein und wissenschaftlicher Sprachpflege in Europa. Frankfurt am Main : Lang, pp. 13–45.
- Osthus, Dietmar (2015) : Linguistique populaire et chroniques de langue. Dans : Polzin-Haumann, Claudia/Schweickard, Wolfgang (Hg.) : Manuel de linguistique française, Berlin/New York : de Gruyter, pp. 160–170.
- Rey, Alain (1972) : Usages, jugements et prescriptions linguistiques. Dans : Langue française 16, pp. 4–28.
- Rey, Alain/Frédéric Duval/Gilles Siouffi (2007) : Mille ans de langue française, histoire d'une passion. Paris : Perrin.
- Siouffi, Gilles (1995) : Le « génie de la langue française » à l'âge classique. Paris : Université de Paris IV.
- Siouffi, Gilles/Steuckardt, Agnès (Éd.) (2007) : Les linguistes et la norme. Aspects normatifs du discours linguistique. Bern : Lang.
- Steuckardt, Agnès (2001) : L'abus des mots, des Lumières à la Révolution. Dans : Siouffi, Gilles/Steuckardt, Agnès (Éd.) : La norme lexicale, Montpellier : Publications de l'Université de Montpellier 3, pp. 177–196.
- Swiggers, Pierre (1987) : À l'ombre de la clarté française. Dans : Langue française 75, pp. 5–21.